



Ambassade de Grèce en France

Adresse : 17, rue Auguste Vacquerie
75116 Paris – France

Paris 10 octobre 2023

Contact : K. Tzitzirachou

No. 1224

Tél. : +33 147239819

Courriel : gremb.par@mfa.gr

À: ORANGE

Bridge

111, quai du Président Roosevelt
92130 Issy-les-Moulineaux

Sujet : « Appel d'offres pour l'achat et l'installation d'un centre d'appel (PABX) à l'Ambassade de Grèce à Paris »

L'Ambassade de Grèce en France, compte tenu des dispositions de la loi 4412/2016, telle que modifiée et en vigueur, va procéder au choix direct pour la signature d'un contrat de l'achat et l'installation d'un centre d'appel (PABX) à l'Ambassade de Grèce à Paris dont les spécifications sont les suivantes :

Spécifications :

- Fourniture et installation de la plateforme ALCATEL MCO DUO L R6
- Un poste téléphonique type ALCATEL 8058s
- 25 appareils téléphoniques ALCATEL IP 8018
- Un poste téléphonique de secrétariat type MODULE 40 TOUCHES-8000S + FIXATION (compatible ancienne gamme 8000 IP)
- Un système d'attente avec 10 messages
- Une carte PRA-T2-1 ACCES ISDN T2
- Une carte de messagerie vocale
- Une Carte type ALCATEL FILLE avec 32 canaux voix IP
- Une carte ALCATEL AMIX 4/4/4-1 (4 LR + 4 I + 4 Z)
- Une carte d'extension de type ALCATEL FILLE AFU-1
- Kit de montage RACK
- 1 carte de connexion réseau IP supplémentaire
- 6 emplacements vides pour ajouter des cartes supplémentaires

Tous les équipements ci-dessus doivent être garantis un an à compter de la date d'installation.

Le centre d'appels (PABX) doit être accompagné d'un ensemble de services de téléphonie numérique adapté et d'un système intégré de gestion des appels et d'appel en attente.

Aussi, l'offre doit inclure les frais de transport et d'installation du matériel, ainsi que tous types de frais de travaux, de configuration du centre d'appels (PABX) et des appareils téléphoniques et de leur raccordement aux lignes existantes et éventuellement aux nouvelles lignes.

Le budget total maximum est de 13.977,60 euros TTC et votre entreprise est invitée à soumettre son offre pertinente, en respectant strictement les spécifications mentionnées ci-dessus.

L'offre à évaluer doit inclure :

- a) Le prix unitaire par article, TVA comprise, ainsi que leur valeur totale, qui ne doit pas dépasser le budget total sus mentionné.
- b) Le pourcentage de TVA correspondant à chaque article
- c) La durée de l'offre

Votre offre peut être soumise par voie électronique au Secrétariat de l'Ambassade, gremb.par@mfa.gr et comptabilite.grece@mfa.gr jusqu'au 20 octobre 2023.

Avant l'attribution du marché, le soumissionnaire devra fournir :
Un extrait Kbis, une attestation de régularité fiscale, une attestation URSSAF, casier judiciaire du représentant et le RIB de l'entreprise.

Des offres d'entreprises qui n'ont pas été invitées ne seront pas prises en compte.

L'Ambassadeur



Dimitrios Zevelakis